

AR PREFECTURE

013-241300375-20200709-DEL58_2020-DE
Regu le 14/07/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

Numéro SIRET : **24130037500169**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MAUSSANE VDB

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

ANNEE 2020

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.34 A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.42 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.48 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.55 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.56 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.58 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.59 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.60 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.62 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.63 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.64 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.65 A4 - Etat des provisions	X	
p.66 A5 - Etalement des provisions	X	
p.67 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.68 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.69 A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.70 A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.71 A8 - Etat des charges transférées	X	
p.72 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		
p.73 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.74 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.75 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.76 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.77 B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.78 B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.79 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.80 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.81 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.82 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		
p.85 C1 - Etat du personnel	X	
p.89 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.90 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.91 C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.92 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.93 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.94 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.95 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

I - INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	28 222
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	2 919
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
9 481 213,00	0,00	304,46	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	674,03	263,00
2	Produit des impositions directes/population	399,36	269,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	681,43	314,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	287,58	72,00
5	Encours de dette/population	170,42	173,00
6	DGF/population	47,58	46,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	22,36%	39,30%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100,36%	89,13%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	42,20%	21,62%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	25,01%	6,36%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	19 694 465,06	19 389 066,99
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 305 398,07
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	19 694 465,06	19 694 465,06

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	8 223 528,96	6 778 468,91
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	3 288 268,00	1 911 841,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 2 821 487,05
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	11 511 796,96	11 511 796,96
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (4)	31 206 262,02	31 206 262,02

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

23 décembre 2019 16:35:37

Collectivité : CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

Budget : CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

2019

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Opération non individualisée				736 040,00 €
2031 - Frais d'études	820	0,00 €	0,00 €	1 140,00 €
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	812	189 600,00 €	0,00 €	7 660,00 €
2182 - Matériel de transport	812	1 098 137,37 €	152 057,70 €	710 000,00 €
2184 - Mobilier	812	53 000,00 €	4 150,80 €	17 900,00 €
Opération 904 - SIEGE CCVBA				9 500,00 €
2313 - Constructions	020	400 678,00 €	366 717,46 €	9 500,00 €
Opération 907 - DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE MAUSSANE/LE PARADOI				24 000,00 €
2312 - Agencements et aménagements de terrains	812	24 000,00 €	108,00 €	24 000,00 €
Opération 911 - DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE ST REMY DE PCE				24 000,00 €
2312 - Agencements et aménagements de terrains	812	24 000,00 €	108,00 €	24 000,00 €
Opération 915 - VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE				226 700,00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	822	555 000,00 €	319 900,68 €	226 700,00 €
Opération 917 - PARCOURS NUMERIQUE VINCENT VAN GOGH				8 400,00 €
2051 - Concessions et droits similaires	90	8 400,00 €	0,00 €	8 400,00 €
Opération 920 - BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES				12 040,00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	816	25 680,00 €	13 635,10 €	12 040,00 €
Opération 924 - REQUALIFICATION DE ZONES D'ACTIVITE				29 500,00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	90	2 445 724,00 €	2 438 820,67 €	29 500,00 €
Opération 925 - MUSEE DE L'AMANDE A EYGALIERES				41 928,00 €
2031 - Frais d'études	90	5 928,00 €	0,00 €	5 928,00 €
2184 - Mobilier	90	36 000,00 €	0,00 €	36 000,00 €
Opération 926 - INCUBATEUR BERGERIE A FONTVIEILLE				1 039 160,00 €
2313 - Constructions	90	1 131 831,00 €	132 662,36 €	999 160,00 €
238 - Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	90	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €
Opération 927 - RESEAUX EAUX PLUVIALES				1 009 000,00 €
2318 - Autres immobilisations corporelles	811	1 362 346,00 €	0,00 €	1 009 000,00 €
Opération 928 - TRAVAUX GEMAPI				128 000,00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	831	165 000,00 €	0,00 €	128 000,00 €
Total des dépenses		7 565 324,37 €	3 428 160,77 €	3 288 268,00 €

Le Trésorier

Le Président,

Hervé CHERUBINI



ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN RECETTE

23 décembre 2019 16:35:37

Collectivité : CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

Budget : CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

2019

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Opération non individualisée				1 911 841,00 €
1313 - Départements	020	543 650,00 €	221 784,00 €	58 424,00 €
1313 - Départements	812	59 500,00 €	46 767,00 €	14 000,00 €
1313 - Départements	822	70 000,00 €	0,00 €	17 500,00 €
1313 - Départements	90	607 950,00 €	744 837,00 €	564 722,00 €
1318 - Autres	814	120 000,00 €	0,00 €	120 000,00 €
1322 - Régions	020	267 495,00 €	180 000,00 €	32 195,00 €
1323 - Départements	822	263 000,00 €	0,00 €	263 000,00 €
1323 - Départements	90	1 592 615,00 €	0,00 €	842 000,00 €
Total des recettes		3 524 210,00 €	1 193 388,00 €	1 911 841,00 €

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	1 516 454,00	0,00	1 667 116,93		1 667 116,93
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 170 834,00	0,00	4 252 933,00		4 252 933,00
014	Atténuations de produits	10 396 089,00	0,00	8 707 459,00		8 707 459,00
65	Autres charges de gestion courante	3 603 732,00	0,00	3 822 779,00		3 822 779,00
Total des dépenses de gestion courante		19 687 109,00	0,00	18 450 287,93		18 450 287,93
66	Charges financières	28 000,00	0,00	66 276,53		66 276,53
67	Charges exceptionnelles	510 100,00	0,00	506 000,00		506 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		20 225 209,00	0,00	19 022 564,46		19 022 564,46
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 615,79		1 814,00		1 814,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	599 371,08		670 086,60		670 086,60
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		600 986,87		671 900,60		671 900,60
TOTAL		20 826 195,87	0,00	19 694 465,06		19 694 465,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

19 694 465,06

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	42 286,00	0,00	43 000,00		43 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	671 306,00	0,00	781 341,00		781 341,00
73	Impôts et taxes	15 901 252,00	0,00	16 236 695,00		16 236 695,00
74	Dotations, subventions et participations	2 209 953,00	0,00	2 127 995,00		2 127 995,00
75	Autres produits de gestion courante	32 100,00	0,00	40 986,00		40 986,00
Total des recettes de gestion courante		18 856 897,00	0,00	19 230 017,00		19 230 017,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	1 804,00	0,00	1 200,00		1 200,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		18 858 701,00	0,00	19 231 217,00		19 231 217,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	116 103,96		157 849,99		157 849,99
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		116 103,96		157 849,99		157 849,99
TOTAL		18 974 804,96	0,00	19 389 066,99		19 389 066,99

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

305 398,07

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

19 694 465,06

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

514 050,61

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	133 980,00	1 140,00	17 400,00		18 540,00
204	Subventions d'équipement versées	500 000,00	0,00	1 500 000,00		1 500 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 138 179,57	734 900,00	1 401 719,00		2 136 619,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	10 000,00	0,00	30 000,00		30 000,00
	Total des opérations d'équipement	6 381 637,00	2 552 228,00	1 878 700,00		4 430 928,00
	Total des dépenses d'équipement	9 163 796,57	3 288 268,00	4 827 819,00		8 116 087,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	57 500,00		57 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	0,00	278 086,53		278 086,53
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	726 344,54	0,00	2 902 273,44		2 902 273,44
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	926 344,54	0,00	3 237 859,97		3 237 859,97
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 090 141,11	3 288 268,00	8 065 678,97		11 353 946,97
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	116 103,96		157 849,99		157 849,99
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	116 103,96		157 849,99		157 849,99
	TOTAL	10 206 245,07	3 288 268,00	8 223 528,96		11 511 796,96

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

11 511 796,96

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 060 575,00	1 911 841,00	894 263,00		2 806 104,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 474 705,00	0,00	3 899 806,12		3 899 806,12
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	62 050,00	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	8 597 330,00	1 911 841,00	4 794 069,12		6 705 910,12
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	762 400,00	0,00	650 000,00		650 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	616 655,57	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	296 910,63	0,00	662 499,19		662 499,19
024	Produits de cessions			0,00		0,00
	Total des recettes financières	1 675 966,20	0,00	1 312 499,19		1 312 499,19
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	10 273 296,20	1 911 841,00	6 106 568,31		8 018 409,31
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 615,79		1 814,00		1 814,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	599 371,08		670 086,60		670 086,60
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	600 986,87		671 900,60		671 900,60
	TOTAL	10 874 283,07	1 911 841,00	6 778 468,91		8 690 309,91

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

2 821 487,05

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

11 511 796,96

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

514 050,61

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 667 116,93		1 667 116,93
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 252 933,00		4 252 933,00
014	Atténuations de produits	8 707 459,00		8 707 459,00
65	Autres charges de gestion courante	3 822 779,00		3 822 779,00
66	Charges financières	66 276,53	0,00	66 276,53
67	Charges exceptionnelles	506 000,00	0,00	506 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	670 086,60	670 086,60
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 814,00	1 814,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	19 022 564,46	671 900,60	19 694 465,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

19 694 465,06

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	57 500,00	157 849,99	215 349,99
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	278 086,53	0,00	278 086,53
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 430 928,00		4 430 928,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	18 540,00	0,00	18 540,00
204	Subventions d'équipements versés	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 136 619,00	0,00	2 136 619,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	30 000,00	0,00	30 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 902 273,44	0,00	2 902 273,44
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	11 353 946,97	157 849,99	11 511 796,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

11 511 796,96

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	43 000,00		43 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	781 341,00		781 341,00
73	Impôts et taxes	16 236 695,00		16 236 695,00
74	Dotations, subventions et participations	2 127 995,00		2 127 995,00
75	Autres produits de gestion courante	40 986,00	0,00	40 986,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 200,00	157 849,99	159 049,99
	Recettes de fonctionnement - Total	19 231 217,00	157 849,99	19 389 066,99

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

305 398,07

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

19 694 465,06

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	650 000,00	0,00	650 000,00
13	Subventions d'investissement	2 806 104,00	0,00	2 806 104,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	3 899 806,12	0,00	3 899 806,12
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	662 499,19	0,00	662 499,19
28	Amortissements des immobilisations		670 086,60	670 086,60
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 814,00	1 814,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	8 018 409,31	671 900,60	8 690 309,91

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

2 821 487,05

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

11 511 796,96

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 516 454,00	1 667 116,93	
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén:	3 240,00	60 000,00	
60611	Eau et assainissement	6 760,00	4 400,00	
60612	Énergie - Électricité	47 000,00	49 950,00	
60621	Combustibles	1 450,00	1 500,00	
60622	Carburants	183 500,00	182 000,00	
60623	Alimentation	1 000,00	1 550,00	
60624	Produits de traitement	600,00	300,00	
60628	Autres fournitures non stockées	294,00	500,00	
60631	Fournitures d'entretien	8 100,00	7 050,00	
60632	Fournitures de petit équipement	22 100,00	20 000,00	
60633	Fournitures de voirie		0,00	
60636	Vêtements de travail	17 000,00	31 500,00	
6064	Fournitures administratives	5 650,00	6 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	34 950,00	30 900,00	
611	Contrats de prestations de services	291 096,00	562 440,00	
6132	Locations immobilières	34 300,00	25 750,00	
6135	Locations mobilières	26 500,00	38 100,00	
61521	Terrains	16 000,00	14 100,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	12 300,00	28 000,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	3 500,00	4 800,00	
615231	Entretien et réparations voiries	17 500,00	25 000,00	
615232	Entretien et réparations réseaux	55 500,00	9 000,00	
61551	Matériel roulant	125 000,00	89 400,00	
61558	Autres biens mobiliers	8 700,00	7 000,00	
6156	Maintenance	61 100,00	24 396,93	
6161	Assurance multirisques	7 800,00	7 550,00	
6168	Autres primes d'assurance	6 300,00	8 250,00	
617	Etudes et recherches	42 740,00	41 320,00	
6182	Documentation générale et technique	2 950,00	3 150,00	
6184	Versements à des organismes de formation	16 700,00	20 000,00	
6188	Autres frais divers	6 800,00	6 800,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	4 400,00	3 620,00	
6226	Honoraires	21 300,00	3 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	
6228	Divers	150,00	0,00	
6231	Annonces et insertions	11 250,00	4 700,00	
6232	Fêtes et cérémonies	2 100,00	500,00	
6233	Foires et expositions	24 900,00	0,00	
6236	Catalogues et imprimés	10 760,00	45 800,00	
6237	Publications	12 500,00	13 000,00	
6238	Divers	5 000,00	5 400,00	
6247	Transports collectifs	4 800,00	4 800,00	
6251	Voyages et déplacements	5 820,00	5 800,00	
6256	Missions	2 750,00	2 750,00	
6257	Réceptions	4 900,00	4 100,00	
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	9 000,00	
6262	Frais de télécommunications	13 300,00	14 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	2 000,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	23 320,00	16 950,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	31 000,00	40 500,00	
62875	Aux communes membres du GFP	10 400,00	3 200,00	
6288	Autres services extérieurs	224 624,00	159 660,00	
63512	Taxes foncières	6 000,00	6 000,00	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	600,00	0,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	8 400,00	4 200,00	
6358	Autres droits		850,00	
637	Autres impôts, taxes... (autres organismes)	10 250,00	6 580,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 170 834,00	4 252 933,00	
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	72 700,00	42 400,00	
6218	Autre personnel extérieur	15 750,00	0,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	22 501,00	11 189,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	50 633,00	22 666,00	
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	6 686,00	6 538,00	
64111	Rémunération principale	1 667 733,00	1 911 363,00	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	64 751,00	62 741,00	
64118	Autres indemnités	499 515,00	556 698,00	
64131	Rémunérations	414 657,00	266 203,00	
64138	Autres indemnités	57 085,00	69 162,00	
64162	Emplois d'avenir		34 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	397 280,00	413 517,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	579 833,00	589 047,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	18 991,00	37 835,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	154 850,00	150 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	12 165,00	12 171,00	
6478	Autres charges sociales diverses	34 862,00	26 417,00	
6488	Autres charges	100 842,00	40 986,00	
014	Atténuations de produits	10 396 089,00	8 707 459,00	
7391178	Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions direc	2 250,00	0,00	
73918	Autres reversements sur autres impôts locaux ou assimilés	52 190,00	65 650,00	
739211	Attributions de compensation	3 006 731,00	2 645 505,00	
739212	Dotation de solidarité communautaire	2 617 674,00	1 275 000,00	
739221	FNGIR	3 591 247,00	3 591 247,00	
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercomu	1 120 997,00	1 130 057,00	
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	5 000,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	3 603 732,00	3 822 779,00	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels .	100,00	0,00	
6531	Indemnités	104 000,00	97 000,00	
6533	Cotisations de retraite	9 000,00	5 000,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	27 700,00	27 000,00	
6535	Formation	3 000,00	3 000,00	
65372	Cotisations au fonds de financement de l'alloc ^o de fin de ma	200,00	0,00	
6541	Créances admises en non-valeur	10 770,00	0,00	
65548	Autres contributions	3 370 462,00	3 621 629,00	
6558	Autres contributions obligatoires	16 400,00	15 000,00	
65581	Autres contributions obligatoires		7 550,00	
657348	Autres communes	2 000,00	1 500,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	60 000,00	45 000,00	
65888	Autres	100,00	100,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	19 687 109,00	18 450 287,93	
66	Charges financières (b)	28 000,00	66 276,53	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 000,00	53 251,33	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	3 000,00	13 025,20	
67	Charges exceptionnelles (c)	510 100,00	506 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 100,00	6 000,00	
67441	aux budgets annexes	500 000,00	500 000,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	20 225 209,00	19 022 564,46	
023	Virement à la section d'investissement	1 615,79	1 814,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	599 371,08	670 086,60	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelle:	599 371,08	670 086,60	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		600 986,87	671 900,60	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior.		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		600 986,87	671 900,60	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 826 195,87	19 694 465,06	

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

19 694 465,06

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	14 222,36
Montant des ICNE de l'exercice N-1	32 997,16
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-18 774,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote J-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	42 286,00	43 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	15 000,00	31 000,00	
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	27 286,00	12 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	671 306,00	781 341,00	
7013	Vente de produits résiduels	58 806,00	155 000,00	
704	Travaux		66 000,00	
70688	Autres prestations de services	10 000,00	8 000,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 000,00	0,00	
70845	Aux communes membres du GFP	88 400,00	74 701,00	
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	428 100,00	461 800,00	
70875	Par les communes membres du GFP	80 000,00	9 240,00	
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente	3 000,00	6 600,00	
73	Impôts et taxes	15 901 252,00	16 236 695,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	9 277 898,00	9 427 366,00	
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	1 570 197,00	1 561 262,00	
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	133 454,00	149 603,00	
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	131 752,00	132 388,00	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	311 500,00	250 000,00	
73211	Attribution de compensation	77 508,00	77 508,00	
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	3 538 943,00	3 629 543,00	
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	280 000,00	280 000,00	
7362	Taxes de séjour	580 000,00	729 025,00	
74	Dotations, subventions et participations	2 209 953,00	2 127 995,00	
74124	Dotation d'intercommunalité	172 686,00	191 979,00	
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	1 171 742,00	1 150 716,00	
744	FCTVA	7 800,00	8 651,00	
74718	Autres		59 826,00	
7472	Régions	36 112,00	41 400,00	
74758	Autres groupements	333 467,00	150 000,00	
7478	Autres organismes	1 700,00	6 000,00	
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP	10 447,00	0,00	
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	77 130,00	92 644,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	398 869,00	426 779,00	
75	Autres produits de gestion courante	32 100,00	40 986,00	
752	Revenus des immeubles	750,00	0,00	
7551	Excédent des budgets annexes à caractère administratif		0,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante	31 350,00	40 986,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		18 856 897,00	19 230 017,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	1 804,00	1 200,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 500,00	1 200,00	
7788	Produits exceptionnels divers	304,00	0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		18 858 701,00	19 231 217,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	116 103,96	157 849,99	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a.	116 103,96	157 849,99	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		116 103,96	157 849,99	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		18 974 804,96	19 389 066,99	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

+	RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	305 398,07
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 694 465,06

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	133 980,00	17 400,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad:	32 000,00	0,00	
2031	Frais d'études	89 000,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	12 980,00	17 400,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	500 000,00	1 500 000,00	
204132	Départements - Bâtiments et installations	10 000,00	0,00	
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	490 000,00	500 000,00	
20422	Privé - Bâtiments et installations		1 000 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 138 179,57	1 401 719,00	
21538	Autres réseaux	5 000,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	195 491,00	0,00	
2182	Matériel de transport	1 131 137,37	746 719,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	43 700,00	21 000,00	
2184	Mobilier	78 000,00	23 800,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	684 851,20	610 200,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 000,00	30 000,00	
2313	Constructions		30 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	10 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 904 (5)	400 678,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 907 (5)	54 500,00	96 800,00	
	Opération d'équipement n° 909 (5)	6 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 911 (5)	48 000,00	125 900,00	
	Opération d'équipement n° 915 (5)	577 050,00	710 000,00	
	Opération d'équipement n° 916 (5)	22 500,00	33 000,00	
	Opération d'équipement n° 917 (5)	9 600,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 920 (5)	25 680,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 924 (5)	2 496 524,00	5 000,00	
	Opération d'équipement n° 925 (5)	41 928,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 926 (5)	1 171 831,00	109 800,00	
	Opération d'équipement n° 927 (5)	1 362 346,00	349 400,00	
	Opération d'équipement n° 928 (5)	165 000,00	60 000,00	
	Opération d'équipement n° 929 (5)		176 400,00	
	Opération d'équipement n° 930 (5)		212 400,00	
	Total des dépenses d'équipement	9 163 796,57	4 827 819,00	
13	Subventions d'investissement		57 500,00	
1311	Etat et établissements nationaux		57 500,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	278 086,53	
1641	Emprunts en euros	100 000,00	278 086,53	
168741	Communes membres du GFP	100 000,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	726 344,54	2 902 273,44	
275	Dépôts et cautionnements versés	1 600,00	0,00	
276351	GFP de rattachement	724 744,54	1 805 887,44	
2764	Créances sur des particuliers		1 096 386,00	
	Total des dépenses financières	926 344,54	3 237 859,97	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	10 090 141,11	8 065 678,97	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	116 103,96	157 849,99	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	116 103,96	157 849,99	
13911	Etat et établissements nationaux	540,00	7 396,00	
13912	Régions	6 108,76	6 108,76	
13913	Départements	97 352,20	125 801,23	
139148	Autres communes	500,00	500,00	
139158	Autres groupements	500,00	500,00	
13916	Autres établissements publics locaux		6 441,00	
13917	Budget communautaire	11 103,00	11 103,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		116 103,96	157 849,99	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 206 245,07	8 223 528,96	

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	3 288 268,00
-----------------------------	--------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 511 796,96
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 060 575,00	894 263,00	
1311	Etat et établissements nationaux	6 000,00	12 885,00	
1312	Régions	87 250,00	305 140,00	
1313	Départements	1 349 600,00	576 238,00	
1318	Autres	120 000,00	0,00	
1321	Etat et établissements nationaux	374 615,00	0,00	
1322	Régions	267 495,00	0,00	
1323	Départements	1 855 615,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 474 705,00	3 899 806,12	
1641	Emprunts en euros	4 474 705,00	3 899 806,12	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours	62 050,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp	62 050,00	0,00	
Total des recettes d'équipement		8 597 330,00	4 794 069,12	
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 379 055,57	650 000,00	
10222	F.C.T.V.A.	762 400,00	650 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	616 655,57	0,00	
27	Autres immobilisations financières	296 910,63	662 499,19	
276351	GFP de rattachement	296 910,63	662 499,19	
Total des recettes financières		1 675 966,20	1 312 499,19	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		10 273 296,20	6 106 568,31	
021	Virement de la section de fonctionnement	1 615,79	1 814,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	599 371,08	670 086,60	
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.	34 229,00	31 359,20	
28031	Amortissements des frais d'études	7 160,00	5 964,00	
2804132	Départements - Bâtiments et installations		1 400,00	
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 278,00	3 278,00	
28051	Concessions et droits similaires	1 030,50	7 689,18	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 109,00	3 113,60	
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	136 482,42	136 859,42	
281318	Autres bâtiments publics	162 131,00	162 131,00	
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons	1 281,68	232,00	
28151	Réseaux de voirie	17 223,00	16 593,00	
28152	Installations de voirie	2 645,00	5 180,80	
281532	Réseaux d'assainissement	17 276,00	17 276,00	
281538	Autres réseaux	8 539,00	8 796,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	45 404,07	49 783,65	
281788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à disp	1 306,00	1 306,00	
28182	Matériel de transport	101 833,61	126 206,61	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	16 347,06	37 923,48	
28184	Mobilier	6 519,54	5 924,46	
28188	Autres immobilisations corporelles	33 576,20	49 070,20	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		600 986,87	671 900,60	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		600 986,87	671 900,60	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	10 874 283,07	6 778 468,91	
			+
			RESTES A REALISER 2019 (10)
			1 911 841,00
			+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)
			2 821 487,05
			=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
			11 511 796,96

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 904

LIBELLE : SIEGE CCVBA

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		3 173 744,96	^a 9 500,00	0,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	22 857,84	0,00	0,00		
2051	Concessions et droits similaires	22 857,84	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	1 092 326,55	0,00	0,00		
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00		
21318	Autres bâtiments publics	956 859,32	0,00	0,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	5 000,48	0,00	0,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	83 733,23	0,00	0,00		
2184	Mobilier	35 813,21	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	10 920,31	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	2 058 560,57	9 500,00	0,00		
2313	Constructions	2 041 770,89	9 500,00	0,00		
2315	Installations, matériel et outillage technique	16 789,68	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 90 619,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	90 619,00	0,00
1313	Départements	58 424,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	32 195,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	81 119,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 907

LIBELLE : DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE MAUSSANE/LE PARADOU

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		153 281,39	^a 24 000,00	96 800,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	3 900,00	0,00	0,00		
2031	Frais d'études	3 900,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	149 273,39	0,00	0,00		
2128	Autres agencements et aménagements de terrain	41 203,50	0,00	0,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	35 763,87	0,00	0,00		
2182	Matériel de transport	71 579,98	0,00	0,00		
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	726,04	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	108,00	24 000,00	96 800,00		
2312	Agencements et aménagements de terrain	108,00	24 000,00	96 800,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 7 000,00	^d 29 040,00
13 Subventions d'investissement	7 000,00	29 040,00
1313 Départements	7 000,00	29 040,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-84 760,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 909

LIBELLE : DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE ST ETIENNE DU GRES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		26 476,02	^a 0,00	0,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	24 173,72	0,00	0,00		
2128	Autres agencements et aménagements d	9 141,60	0,00	0,00		
21538	Autres réseaux	2 827,20	0,00	0,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage te	11 825,93	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	378,99	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	2 302,30	0,00	0,00		
2312	Agencements et aménagements de terrai	0,00	0,00	0,00		
2313	Constructions	2 302,30	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		0,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 911

LIBELLE : DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE ST REMY DE PCE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		144 316,16	a 24 000,00	125 900,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	4 916,60	0,00	0,00		
2031	Frais d'études	4 916,60	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	139 291,56	0,00	0,00		
2128	Autres agencements et aménagements de terrain	55 951,20	0,00	0,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	8 353,62	0,00	0,00		
2182	Matériel de transport	74 512,74	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	474,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	108,00	24 000,00	125 900,00		
2312	Agencements et aménagements de terrain	108,00	24 000,00	125 900,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 7 000,00	d 37 770,00
13	Subventions d'investissement	7 000,00	37 770,00
1313	Départements	7 000,00	37 770,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-105 130,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 915
LIBELLE : VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		558 109,88	^a 226 700,00	710 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	6 110,20	0,00	0,00		
2031	Frais d'études	2 930,20	0,00	0,00		
2051	Concessions et droits similaires	3 180,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	124 227,36	0,00	0,00		
2151	Réseaux de voirie	124 227,36	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	427 772,32	226 700,00	710 000,00		
2315	Installations, matériel et outillage technique	405 736,54	226 700,00	710 000,00		
238	Avances et acomptes versés sur commandes	22 035,78	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 280 500,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	280 500,00	0,00
1313	Départements	17 500,00	0,00
1323	Départements	263 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-656 200,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 916

LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC D'INTERET COMMUNAUTAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		230 308,70	^a 0,00	33 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	3 829,20	0,00	0,00		
2031	Frais d'études	3 829,20	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	16 230,00	0,00	13 000,00		
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	13 000,00		
21538	Autres réseaux	16 230,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	210 249,50	0,00	20 000,00		
2315	Installations, matériel et outillage technique	210 249,50	0,00	20 000,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 120 000,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	120 000,00	0,00
1318	Autres	120 000,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	87 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 917
LIBELLE : PARCOURS NUMERIQUE VINCENT VAN GOGH
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		111 443,26	^a 8 400,00	0,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	8 400,00	0,00		
2051	Concessions et droits similaires	0,00	8 400,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	3 810,36	0,00	0,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 078,76	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	1 731,60	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	107 632,90	0,00	0,00		
2318	Autres immobilisations corporelles	44 295,20	0,00	0,00		
232	Immobilisations incorporelles en cours	63 337,70	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Régions	0,00	0,00
13148	Autres communes	0,00	0,00
13158	Autres groupements	0,00	0,00
1317	Budget communautaire et fonds structure	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 400,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 920

LIBELLE : BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		113 341,99	^a 12 040,00	0,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	113 341,99	12 040,00	0,00		
2315	Installations, matériel et outillage technique	113 341,99	12 040,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-12 040,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 924
LIBELLE : REQUALIFICATION DE ZONES D'ACTIVITE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		3 170 382,26	^a 29 500,00	5 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	31 647,18	0,00	0,00		
2152	Installations de voirie	31 647,18	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	3 138 735,08	29 500,00	5 000,00		
2313	Constructions	219 279,04	0,00	0,00		
2315	Installations, matériel et outillage technique	2 830 459,46	29 500,00	5 000,00		
238	Avances et acomptes versés sur commandes	88 996,58	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 842 000,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	842 000,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	842 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	807 500,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 925
LIBELLE : MUSEE DE L'AMANDE A EYGALIERES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		18 000,00	^a 41 928,00	0,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	5 928,00	0,00		
2031	Frais d'études	0,00	5 928,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	36 000,00	0,00		
2184	Mobilier	0,00	36 000,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	18 000,00	0,00	0,00		
2313	Constructions	18 000,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 22 800,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	22 800,00	0,00
1313	Départements	22 800,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-19 128,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 926
LIBELLE : INCUBATEUR BERGERIE A FONTVIEILLE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		206 930,70	a 1 039 160,00	109 800,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	64 800,00		
2184	Mobilier	0,00	0,00	64 800,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	206 930,70	1 039 160,00	45 000,00		
2313	Constructions	194 416,97	999 160,00	45 000,00		
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00		
2315	Installations, matériel et outillage technique	12 513,73	0,00	0,00		
238	Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	40 000,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 541 922,00	d 138 714,00
13	Subventions d'investissement	541 922,00	138 714,00
1312	Régions	0,00	138 714,00
1313	Départements	541 922,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-468 324,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 927
LIBELLE : RESEAUX EAUX PLUVIALES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		352 536,41	^a 1 009 000,00	349 400,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	48 369,60	0,00	140 400,00		
21538	Autres réseaux	48 369,60	0,00	140 400,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	304 166,81	1 009 000,00	209 000,00		
2315	Installations, matériel et outillage technique	304 166,81	0,00	209 000,00		
2318	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 009 000,00	0,00		
238	Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 388 923,00
13	Subventions d'investissement	0,00	388 923,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	4 965,00
1313	Départements	0,00	383 958,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-969 477,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 928

LIBELLE : TRAVAUX GEMAPI

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		6 763,43	^a 128 000,00	60 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	6 763,43	0,00	15 000,00		
2128	Autres agencements et aménagements d	6 763,43	0,00	15 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	128 000,00	45 000,00		
2312	Agencements et aménagements de terrai	0,00	0,00	0,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	0,00	128 000,00	45 000,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-188 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 929

LIBELLE : QUAI DE TRANSFERT

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	176 400,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	144 000,00		
2111	Terrains nus	0,00	0,00	144 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	32 400,00		
2312	Agencements et aménagements de terrain	0,00	0,00	32 400,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 60 120,00
13	Subventions d'investissement	0,00	60 120,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	7 920,00
1312	Régions	0,00	52 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-116 280,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 930

LIBELLE : CENTRES TECHNIQUES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	212 400,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	212 400,00		
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	212 400,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 16 200,00
13	Subventions d'investissement		16 200,00
1312	Régions		16 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-196 200,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains,	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	750 611,44	221 131,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 851 174,13	114 800,00	3 937 716,97
Equipements municipaux (2)		40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 754 219,00	114 800,00	2 409 019,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	750 611,44											750 611,44
Dépenses d'ordre	97 613,99											97 613,99
Total dépenses de l'exercice	848 225,43	223 174,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 853 709,13	114 800,00	4 049 908,96
RAR N-1 et reports	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 159 780,00	1 118 988,00	3 288 268,00
Total cumulé dépenses d'investissement	848 225,43	232 674,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 023 489,13	1 233 788,00	7 338 176,96
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 148 758,52	3 928 125,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 774,44	4 156,00	5 180 814,70
RAR N-1 et reports	2 821 487,05	90 619,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	414 500,00	1 406 722,00	4 733 328,05
Total cumulé recettes d'investissement	3 970 245,57	4 018 744,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	514 274,44	1 410 878,00	9 914 142,75

FONCTIONNEMENT

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains,	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	9 110 407,33	1 941 953,40	60 954,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 359 659,19	1 102 732,00	19 575 705,92
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	9 110 407,33	1 941 953,40	60 954,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 359 659,19	1 102 732,00	19 575 705,92
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	13 566 509,99	152 757,00	19 015,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 682 442,00	922 685,00	19 343 408,99
RAR N-1 et reports	305 398,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 398,07
Total cumulé recettes de fonctionnement	13 871 908,06	152 757,00	19 015,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 682 442,00	922 685,00	19 648 807,06

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs, hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

2020

BP

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses d'investissement	848 225,43	232 674,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 023 489,13	1 233 788,00	7 338 176,96
	Dépenses réelles	750 611,44	230 631,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 010 954,13	1 233 788,00	7 225 984,97
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	181 131,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 955,13	0,00	278 086,53
1641	Emprunts en euros	0,00	181 131,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 955,13	0,00	278 086,53
20	Immobilisations incorporelles	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 540,00	0,00	18 540,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation c	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 140,00	0,00	1 140,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 400,00	0,00	17 400,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	34 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 102 619,00	0,00	2 136 619,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 456 719,00	0,00	1 456 719,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
2184	Mobilier	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 700,00	0,00	41 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	610 200,00	0,00	610 200,00
27	Autres immobilisations financières	750 611,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750 611,44
276351	GFP de rattachement	750 611,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750 611,44
	Opérations d'équipement	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 798 840,00	1 233 788,00	4 042 128,00
	904 SIEGE CCVBA	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
	907 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE MAUSSANE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 800,00	0,00	120 800,00
	911 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE ST REMY DI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 900,00	0,00	149 900,00
	915 VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	936 700,00	0,00	936 700,00
	916 ECLAIRAGE PUBLIC D'INTERET COMMUNAUTAI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00	33 000,00
	917 PARCOURS NUMERIQUE VINCENT VAN GOGH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 400,00	0,00	8 400,00
	920 BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 040,00	0,00	12 040,00
	924 REQUALIFICATION DE ZONES D'ACTIVITE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 500,00	34 500,00
	925 MUSEE DE L'AMANDE A EYGALIERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 928,00	41 928,00
	926 INCUBATEUR BERGERIE A FONTVIELLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 148 960,00	1 148 960,00
	927 RESEAUX EAUX PLUVIALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 358 400,00	0,00	1 358 400,00
	928 TRAVAUX GEMAPI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188 000,00	0,00	188 000,00
	Dépenses d'ordre	97 613,99	2 043,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 535,00	0,00	112 191,99

2020

BP

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

IV - ANNEXES

IV

A1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	97 613,99	2 043,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 535,00	0,00	112 191,99
13911	Etat et établissements nationaux	540,00	857,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 289,00	0,00	5 466,00
13912	Régions	6 108,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 108,76
13913	Départements	72 421,23	1 186,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 266,00	0,00	80 873,23
139148	Autres communes	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
139158	Autres groupements	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
13916	Autres établissements publics locaux	6 441,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 441,00
13917	Budget communautaire	11 103,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 103,00

RECETTES

Total recettes d'investissement		3 970 245,57	4 018 744,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	514 274,44	1 410 878,00	9 914 142,75
Recettes réelles		3 501 647,24	3 990 425,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	481 310,00	1 406 722,00	9 380 104,36
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	2 821 487,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 821 487,05
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 821 487,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 821 487,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650 000,00
10222	F.C.T.V.A.	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	3 899 806,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 899 806,12
1641	Emprunts en euros	0,00	3 899 806,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 899 806,12
27	Autres immobilisations financières	30 160,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 160,19
276351	GFP de rattachement	30 160,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 160,19
Opérations d'équipement		0,00	90 619,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	481 310,00	1 406 722,00	1 978 651,00
904	SIEGE CCVBA	0,00	90 619,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 619,00
907	DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE MAUSSANE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 040,00	0,00	36 040,00
911	DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE ST REMY D'ALP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 770,00	0,00	44 770,00
915	VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 500,00	0,00	280 500,00
916	ECLAIRAGE PUBLIC D'INTERET COMMUNAUTAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
924	REQUALIFICATION DE ZONES D'ACTIVITE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	842 000,00	842 000,00
925	MUSEE DE L'AMANDE A EYGALIERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 800,00	22 800,00
926	INCUBATEUR BERGERIE A FONTVIEILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	541 922,00	541 922,00
Recettes d'ordre		468 598,33	28 319,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 964,44	4 156,00	534 038,39
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	468 598,33	28 319,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 964,44	4 156,00	534 038,39
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation c	16 427,00	2 871,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 298,20
28031	Amortissements des frais d'études	5 964,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 964,00

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

2020

BP

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 278,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 278,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	7 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 020,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 113,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 113,60
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	72 693,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255,44	0,00	72 948,44
281318	Autres bâtiments publics	162 131,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 131,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cc	232,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232,00
28151	Réseaux de voirie	4 815,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 778,00	0,00	16 593,00
28152	Installations de voirie	2 645,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 409,00	0,00	4 054,00
281532	Réseaux d'assainissement	17 276,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 276,00
281538	Autres réseaux	812,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 023,00	0,00	4 835,00
28156	Autres installations, matériel et outillage techniques	48 726,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 726,65
281788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à di	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 306,00	0,00	1 306,00
28182	Matériel de transport	96 095,61	6 213,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 725,00	0,00	107 033,61
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 070,01	12 215,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 608,00	4 156,00	30 049,43
28184	Mobilier	3 922,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 922,46
28188	Autres immobilisations corporelles	18 397,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 860,00	0,00	26 257,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		9 110 407,33	1 941 953,40	60 954,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 359 659,19	1 102 732,00	19 575 705,92
Total dépenses de fonctionnement		8 641 809,00	1 913 633,78	60 954,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 326 694,75	1 098 576,00	19 041 667,53
Dépenses réelles		0,00	330 670,00	3 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 158 870,00	193 530,00	1 686 220,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à am	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	400,00	4 400,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 500,00	1 450,00	49 950,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
60621	Combustibles	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
60622	Carburants	0,00	17 300,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 000,00	0,00	182 000,00
60623	Alimentation	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	1 000,00	1 550,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	300,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	3 000,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	7 050,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	7 000,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 900,00	0,00	20 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00	0,00	31 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	1 300,00	6 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 300,00	3 600,00	30 900,00

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
611	Contrats de prestations de services	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	436 100,00	105 340,00	50 140,00
6132	Locations immobilières	0,00	16 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00	0,00	25 750,00
6135	Locations mobilières	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 400,00	9 200,00	38 100,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 100,00	0,00	14 100,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	28 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	1 300,00	4 800,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 400,00	0,00	89 400,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
6156	Maintenance	0,00	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 600,00	0,00	50 600,00
6161	Assurance multirisques	0,00	7 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	24 320,00	41 320,00
6166	Autres primes d'assurance	0,00	1 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00	700,00	8 250,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550,00	0,00	3 150,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	8 020,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 180,00	300,00	20 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	6 590,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210,00	0,00	6 800,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320,00	3 620,00
6226	Honoraires	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 300,00	14 500,00	45 800,00
6237	Publications	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00	5 400,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	2 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	4 800,00	4 800,00
6256	Missions	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 550,00	2 200,00	5 800,00
6257	Réceptions	0,00	4 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00	700,00	9 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	4 950,00	16 950,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	2 500,00	40 500,00
62875	Aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00	0,00	3 200,00

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6288	Autres services extérieurs	0,00	84 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 300,00	3 500,00	159 660,00
63512	Taxes foncières	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00	0,00	4 200,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850,00	850,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 480,00	0,00	6 580,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 266 763,00	57 804,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 639 970,00	288 396,00	4 222 933,00
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 400,00	0,00	42 400,00
6332	Colisations versées au F.N.A.L.	0,00	2 759,00	151,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 393,00	886,00	11 189,00
6336	Colisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	5 284,00	271,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 516,00	1 595,00	22 666,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	1 898,00	91,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 017,00	532,00	6 538,00
64111	Rémunération principale	0,00	415 018,00	29 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 343 053,00	123 564,00	1 911 363,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	16 025,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 429,00	14 287,00	62 741,00
64118	Autres indemnités	0,00	229 263,00	13 473,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	299 482,00	14 480,00	556 696,00
64131	Rémunérations	0,00	134 953,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 630,00	37 620,00	266 203,00
64138	Autres indemnités	0,00	38 349,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 813,00	0,00	69 162,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00	0,00	34 000,00
6451	Colisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	106 895,00	4 544,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	261 808,00	40 270,00	413 517,00
6453	Colisations aux caisses de retraite	0,00	142 423,00	9 204,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	407 770,00	29 650,00	589 047,00
6454	Colisations aux A.S.E.D.I.C	0,00	6 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 945,00	21 650,00	37 835,00
6455	Colisations pour assurance du personnel	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	2 878,00	131,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 638,00	524,00	12 171,00
6476	Autres charges sociales diverses	0,00	6 390,00	211,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 338,00	1 478,00	26 417,00
6488	Autres charges	0,00	8 388,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 738,00	1 860,00	40 986,00
014	Atténuations de produits	8 641 809,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 650,00	8 707 459,00
73918	Autres reversements sur autres impôts locaux ou assimilé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 650,00	65 650,00
739211	Attributions de compensation	2 645 505,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 645 505,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	1 275 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 275 000,00
739221	FNGIR	3 591 247,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 591 247,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercc:	1 130 057,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 130 057,00
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	259 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 518 129,00	45 000,00	3 822 779,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logicie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	0,00	97 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 000,00
6533	Colisations de retraite	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6534	Colisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
6535	Formation	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 501 629,00	0,00	3 21 629,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
65581	Autres contributions obligatoires	0,00	7 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 550,00
657348	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
65888	Autres	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
66	Charges financières	0,00	56 550,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 725,75	0,00	66 276,53
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	43 374,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 876,89	0,00	53 251,33
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	0,00	13 176,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-151,14	0,00	13 025,20
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	506 000,00	506 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
67441	aux budgets annexes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
Dépenses d'ordre		468 598,33	28 319,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 964,44	4 156,00	534 038,39
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	468 598,33	28 319,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 964,44	4 156,00	534 038,39
6871	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore	468 598,33	28 319,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 964,44	4 156,00	534 038,39

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		13 871 908,06	152 757,00	19 015,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 682 442,00	922 685,00	19 648 807,06
Recettes réelles		13 774 294,07	150 714,00	19 015,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 669 907,00	922 685,00	19 536 615,07
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	305 398,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 398,07
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	305 398,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 398,07
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 000,00	0,00	43 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00	0,00	31 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses:	0,00	120 000,00	19 015,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 526,00	191 800,00	781 341,00
7013	Vente de produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 000,00	0,00	155 000,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00	0,00	66 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Aux communes membres du GFP	0,00	0,00	19 015,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 686,00	0,00	74 701,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	191 800,00	461 800,00
70875	Par les communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 240,00	0,00	9 240,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et ven	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00	0,00	6 600,00

2020

BP

IV

A1

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
73	Impôts et taxes	11 598 127,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 909 543,00	729 025,00	16 236 695,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	9 427 366,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 427 366,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	1 561 262,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 561 262,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	149 603,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 603,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	132 388,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 388,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
73211	Attribution de compensation	77 508,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 508,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 629 543,00	0,00	3 629 543,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
7362	Taxes de séjour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	729 025,00	729 025,00
74	Dotations, subventions et participations	1 870 769,00	22 326,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	234 900,00	0,00	2 127 995,00
74124	Dotation d'intercommunalité	191 979,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191 979,00
74126	Dotation de compensation des groupements de commun	1 150 716,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 150 716,00
744	FCTVA	8 651,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 651,00
74716	Autres	0,00	22 326,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00	0,00	59 826,00
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 400,00	0,00	41 400,00
74758	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CYAE et CFE)	92 644,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 644,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	426 779,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	426 779,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	8 388,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 738,00	1 860,00	40 986,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	8 388,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 738,00	1 860,00	40 986,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'ordre		97 613,99	2 043,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 535,00	0,00	112 191,99
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	97 613,99	2 043,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 535,00	0,00	112 191,99
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	97 613,99	2 043,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 535,00	0,00	112 191,99

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

A1.1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	9 110 407,33	1 941 953,40	11 052 360,73
Dépenses de l'exercice	9 110 407,33	1 941 953,40	11 052 360,73
Dépenses à caractère général	0,00	330 670,00	330 670,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 266 763,00	1 266 763,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	8 641 809,00	0,00	8 641 809,00
014 Atténuations de produits	468 598,33	28 319,62	496 917,95
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	259 650,00	259 650,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	56 550,78	56 550,78
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	13 871 908,06	152 757,00	14 024 665,06
Recettes de l'exercice	13 566 509,99	152 757,00	13 719 266,99
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	97 613,99	2 043,00	99 656,99
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	120 000,00	120 000,00
73 Impôts et taxes	11 598 127,00	0,00	11 598 127,00
74 Dotations, subventions et participations	1 870 769,00	22 326,00	1 893 095,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	8 388,00	8 388,00
Restes à réaliser - reports	305 398,07	0,00	305 398,07
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	305 398,07	0,00	305 398,07

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

A1.1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

	Sous-fonction 02	
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	1 809 653,40	132 300,00
Dépenses de l'exercice	1 809 653,40	132 300,00
011 Charges à caractère général	330 670,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 266 463,00	300,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	28 319,62	0,00
65 Autres charges de gestion courante	127 660,00	132 000,00
66 Charges financières	56 550,78	0,00
RECETTES TOTALES (2)	152 757,00	0,00
Recettes de l'exercice	152 757,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	2 043,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et	120 000,00	0,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation	22 326,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	8 388,00	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	60 954,00	60 954,00
Dépenses de l'exercice	60 954,00	60 954,00
Dépenses à caractère général	3 150,00	3 150,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	57 804,00	57 804,00
RECETTES TOTALES (2)	19 015,00	19 015,00
Recettes de l'exercice	19 015,00	19 015,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	19 015,00	19 015,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	112 Police municipale	
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	60 954,00	60 954,00
Dépenses de l'exercice	60 954,00	60 954,00
Dépenses à caractère général	3 150,00	3 150,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	57 804,00	57 804,00
RECETTES TOTALES (2)	19 015,00	19 015,00
Recettes de l'exercice	19 015,00	19 015,00
70 Produits des services, du domaine et \	19 015,00	19 015,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains		82 Aménagement urbain		83 Environnement		Total
	81	82	82	83	83	83	
DEPENSES TOTALES (2)	6 772 291,33	479 950,00	479 950,00	107 417,86	107 417,86	7 359 659,19	
Dépenses de l'exercice	6 772 291,33	479 950,00	479 950,00	107 417,86	107 417,86	7 359 659,19	
011 Charges à caractère général	1 047 920,00	98 650,00	98 650,00	12 300,00	12 300,00	1 158 870,00	
012 Charges de personnel et frais assimilés	2 197 530,00	363 928,00	363 928,00	78 512,00	78 512,00	2 639 970,00	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 335,44	17 372,00	17 372,00	257,00	257,00	32 964,44	
65 Autres charges de gestion courante	3 501 629,00	0,00	0,00	16 500,00	16 500,00	3 518 129,00	
66 Charges financières	9 876,89	0,00	0,00	-151,14	-151,14	9 725,75	
RECETTES TOTALES (2)	4 326 814,00	74 628,00	74 628,00	281 000,00	281 000,00	4 682 442,00	
Recettes de l'exercice	4 326 814,00	74 628,00	74 628,00	281 000,00	281 000,00	4 682 442,00	
013 Atténuations de charges	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 000,00	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 353,00	5 182,00	5 182,00	0,00	0,00	12 535,00	
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	385 600,00	64 926,00	64 926,00	0,00	0,00	450 526,00	
73 Impôts et taxes	3 629 543,00	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00	3 909 543,00	
74 Dotations, subventions et participations	234 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	234 900,00	
75 Autres produits de gestion courante	25 218,00	4 520,00	4 520,00	1 000,00	1 000,00	30 738,00	
77 Produits exceptionnels	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81					Sous-fonction 82				Sous-fonction 83		
	811 Eau et assainissement.	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	814 Éclairage public	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	831 Aménagement des eaux	820	822	823	831
DEPENSES TOTALES (2)	345 533,89	6 323 791,44	43 200,00	59 766,00	302 686,00	88 815,00	88 449,00	107 417,86	302 686,00	88 815,00	88 449,00	107 417,86
Dépenses de l'exercice	345 533,89	6 323 791,44	43 200,00	59 766,00	302 686,00	88 815,00	88 449,00	107 417,86	302 686,00	88 815,00	88 449,00	107 417,86
011 Charges à caractère général	194 690,00	754 030,00	43 200,00	56 000,00	44 300,00	15 300,00	39 050,00	12 300,00	44 300,00	15 300,00	39 050,00	12 300,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	140 967,00	2 056 563,00	0,00	0,00	258 386,00	60 328,00	45 214,00	78 512,00	258 386,00	60 328,00	45 214,00	78 512,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	11 569,44	0,00	3 766,00	0,00	13 187,00	4 185,00	257,00	0,00	0,00	4 185,00	257,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	3 501 629,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00
66 Charges financières	9 876,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-151,14	0,00	0,00	0,00	-151,14
RECETTES TOTALES (2)	217 860,00	4 102 170,00	0,00	6 784,00	67 476,00	6 467,00	685,00	281 000,00	67 476,00	6 467,00	685,00	281 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

A1.1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

	Sous-fonction 81					Sous-fonction 82			Sous-fonction 83	
	811 Eau et assainissement.	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	814 Éclairage public	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	831 Aménagement des eaux		
Recettes de l'exercice	217 860,00	4 102 170,00	0,00	6 784,00	67 476,00	6 467,00	685,00	281 000,00		
013 Atténuations de charges	0,00	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	5 269,00	0,00	2 084,00	0,00	5 182,00	0,00	0,00		
70 Produits des services, du domaine et	216 000,00	164 900,00	0,00	4 700,00	64 926,00	0,00	0,00	0,00		
73 Impôts et taxes	0,00	3 629 543,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00		
74 Dotations, subventions et participation	0,00	234 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
75 Autres produits de gestion courante	1 860,00	23 358,00	0,00	0,00	2 550,00	1 285,00	685,00	1 000,00		
77 Produits exceptionnels	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

A1.1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	92 Aides à l'agriculture et aux industries	94 Aides au commerce et aux services	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	321 361,00	0,00	34 945,00	746 426,00	1 102 732,00
Dépenses de l'exercice	321 361,00	0,00	34 945,00	746 426,00	1 102 732,00
Dépenses à caractère général	193 010,00	0,00	100,00	420,00	193 530,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	79 195,00	0,00	34 845,00	174 356,00	288 396,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	65 650,00	65 650,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 156,00	0,00	0,00	0,00	4 156,00
65 Autres charges de gestion courante	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	506 000,00	506 000,00
RECETTES TOTALES (2)	390,00	0,00	600,00	921 695,00	922 685,00
Recettes de l'exercice	390,00	0,00	600,00	921 695,00	922 685,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	191 800,00	191 800,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	729 025,00	729 025,00
75 Autres produits de gestion courante	390,00	0,00	600,00	870,00	1 860,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	848 225,43	232 674,40	1 080 899,83
Dépenses de l'exercice	848 225,43	223 174,40	1 071 399,83
Non individualisées en opérations	848 225,43	223 174,40	1 071 399,83
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	97 613,99	2 043,00	99 656,99
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	181 131,40	181 131,40
20 Immobilisations incorporelles	0,00	6 000,00	6 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	34 000,00	34 000,00
27 Autres immobilisations financières	750 611,44	0,00	750 611,44
Restes à réaliser - reports	0,00	9 500,00	9 500,00
N° Opérations	0,00	9 500,00	9 500,00
904 SIEGE CCVBA	0,00	9 500,00	9 500,00
RECETTES TOTALES (2)	3 970 245,57	4 018 744,74	7 988 990,31
Recettes de l'exercice	1 148 758,52	3 928 125,74	5 076 884,26
Non affectées aux opérations	1 148 758,52	3 928 125,74	5 076 884,26
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	468 598,33	28 319,62	496 917,95
10 Dotations, fonds divers et réserves	650 000,00	0,00	650 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	3 899 806,12	3 899 806,12
27 Autres immobilisations financières	30 160,19	0,00	30 160,19
Restes à réaliser - reports	2 821 487,05	90 619,00	2 912 106,05
Non affectées aux opérations	2 821 487,05	0,00	2 821 487,05
001 Solde d'exécution de la section d'investis	2 821 487,05	0,00	2 821 487,05
Affectées aux opérations	0,00	90 619,00	90 619,00
904 SIEGE CCVBA	0,00	90 619,00	90 619,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

Sous-fonction 02	
020 Administration générale de la	
DEPENSES TOTALES (2)	232 674,40
Dépenses de l'exercice	223 174,40
Non individualisées en opérations	223 174,40
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	2 043,00
16 Emprunts et dettes assimilées	181 131,40
20 Immobilisations incorporelles	6 000,00
21 Immobilisations corporelles	34 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00
Restes à réaliser - reports	9 500,00
Non individualisées en opérations	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
N° Opérations	9 500,00
904 SIEGE CCVBA	9 500,00
RECETTES TOTALES (2)	4 018 744,74
Recettes de l'exercice	3 928 125,74
Non affectées aux opérations	3 928 125,74
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	28 319,62
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	3 899 806,12
27 Autres immobilisations financières	0,00
Restes à réaliser - reports	90 619,00
Non affectées aux opérations	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
Affectées aux opérations	90 619,00
904 SIEGE CCVBA	90 619,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1.2

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	FONCTION 8			Total
	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	
DEPENSES TOTALES (2)	3 892 467,13	943 022,00	188 000,00	5 023 489,13
Dépenses de l'exercice	2 088 527,13	715 182,00	60 000,00	2 863 709,13
Non individualisées en opérations	1 483 427,13	5 182,00	0,00	1 488 609,13
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	7 353,00	5 182,00	0,00	12 535,00
16 Emprunts et dettes assimilées	96 955,13	0,00	0,00	96 955,13
20 Immobilisations incorporelles	11 400,00	0,00	0,00	11 400,00
21 Immobilisations corporelles	1 367 719,00	0,00	0,00	1 367 719,00
N° Opérations	605 100,00	710 000,00	60 000,00	1 375 100,00
916 ECLAIRAGE PUBLIC D'INTERET COMM	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00
927 RESEAUX EAUX PLUVIALES	140 400,00	0,00	0,00	140 400,00
928 TRAVAUX GEMAPI	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
907 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE M	96 800,00	0,00	0,00	96 800,00
911 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE S	125 900,00	0,00	0,00	125 900,00
915 VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE	0,00	710 000,00	0,00	710 000,00
916 ECLAIRAGE PUBLIC D'INTERET COMM	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
927 RESEAUX EAUX PLUVIALES	209 000,00	0,00	0,00	209 000,00
928 TRAVAUX GEMAPI	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
Restes à réaliser - reports	1 803 940,00	227 840,00	128 000,00	2 159 780,00
Non individualisées en opérations	734 900,00	1 140,00	0,00	736 040,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	1 140,00	0,00	1 140,00
21 Immobilisations corporelles	734 900,00	0,00	0,00	734 900,00
N° Opérations	1 069 040,00	226 700,00	128 000,00	1 423 740,00
907 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE M	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00
911 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE S	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00
915 VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE	0,00	226 700,00	0,00	226 700,00
920 BORNES DE RECHARGE POUR VEHIC	12 040,00	0,00	0,00	12 040,00
927 RESEAUX EAUX PLUVIALES	1 009 000,00	0,00	0,00	1 009 000,00
928 TRAVAUX GEMAPI	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
RECETTES TOTALES (2)	216 145,44	297 872,00	257,00	514 274,44
Recettes de l'exercice	82 145,44	17 372,00	257,00	99 774,44
Non affectées aux opérations	15 335,44	17 372,00	257,00	32 964,44
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	15 335,44	17 372,00	257,00	32 964,44

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les dépenses et les recettes. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilées.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
Affectées aux opérations	66 810,00	0,00	0,00	66 810,00
907 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE M	29 040,00	0,00	0,00	29 040,00
911 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE S	37 770,00	0,00	0,00	37 770,00
Restes à réaliser - reports	134 000,00	280 500,00	0,00	414 500,00
Affectées aux opérations	134 000,00	280 500,00	0,00	414 500,00
907 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE M	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
911 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE S	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
915 VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE	0,00	280 500,00	0,00	280 500,00
916 ECLAIRAGE PUBLIC D'INTERET COMM	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81						Sous-fonction 82		
	811 Eau et assainissement.	812 Collecte et traitement des	814 Éclairage public	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains		
DEPENSES TOTALES (2)	1 455 355,13	2 389 988,00	33 000,00	14 124,00	1 140,00	941 882,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice	446 355,13	1 607 088,00	33 000,00	2 084,00	0,00	715 182,00	0,00	0,00	0,00
Non individualisées en opérations	96 955,13	1 384 388,00	0,00	2 084,00	0,00	5 182,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	5 269,00	0,00	2 084,00	0,00	5 182,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	11 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	1 367 719,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	349 400,00	222 700,00	33 000,00	0,00	0,00	710 000,00	0,00	0,00	0,00
907 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE M	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
911 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
907 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE M	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
916 ECLAIRAGE PUBLIC D'INTERET COMM	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
927 RESEAUX EAUX PLUVIALES	140 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
928 TRAVAUX GEMAPI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
907 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE M	0,00	96 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
909 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
911 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE S	0,00	125 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
915 VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	710 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

AR PREFECTURE

013-241300375-20200709-DEL58_2020-DE
Regu le 14/07/2020

Sous-fonction 83	
831	
Aménagement des	
eaux	
188 000,00	
60 000,00	
0,00	
60 000,00	
0,00	
15 000,00	
0,00	
0,00	
0,00	
0,00	

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1.2

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

	Sous-fonction 81					Sous-fonction 82			
	811 Eau et assainissement.	812 Collecte et traitement des	814 Éclairage public	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains		
916 ECLAIRAGE PUBLIC D'INTERET COMM	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
927 RESEAUX EAUX PLUVIALES	209 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
928 TRAVAUX GEMAPI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	1 009 000,00	782 900,00	0,00	12 040,00	1 140,00	226 700,00	0,00	0,00	0,00
Non individualisées en opérations	0,00	734 900,00	0,00	0,00	1 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	734 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	1 009 000,00	48 000,00	0,00	12 040,00	0,00	226 700,00	0,00	0,00	0,00
907 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE M	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
911 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE S	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
915 VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	226 700,00	0,00	0,00	0,00
920 BORNES DE RECHARGE POUR VEHIC	0,00	0,00	0,00	12 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
927 RESEAUX EAUX PLUVIALES	1 009 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
928 TRAVAUX GEMAPI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	92 379,44	120 000,00	3 766,00	0,00	293 687,00	0,00	4 185,00	0,00
Recettes de l'exercice	0,00	78 379,44	0,00	3 766,00	0,00	13 187,00	0,00	4 185,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	11 569,44	0,00	3 766,00	0,00	13 187,00	0,00	4 185,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	11 569,44	0,00	3 766,00	0,00	13 187,00	0,00	4 185,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	66 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
907 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE M	0,00	29 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
911 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE S	0,00	37 770,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	14 000,00	120 000,00	0,00	0,00	280 500,00	0,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	14 000,00	120 000,00	0,00	0,00	280 500,00	0,00	0,00	0,00
907 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE M	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
911 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE S	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
915 VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 500,00	0,00	0,00	0,00
916 ECLAIRAGE PUBLIC D'INTERET COMM	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 233 788,00	1 233 788,00
Dépenses de l'exercice	114 800,00	114 800,00
N° Opérations	114 800,00	114 800,00
926 INCUBATEUR BERGERIE A FONTVIEIL	64 800,00	64 800,00
924 REQUALIFICATION DE ZONES D'ACTIV	5 000,00	5 000,00
926 INCUBATEUR BERGERIE A FONTVIEIL	45 000,00	45 000,00
Restes à réaliser - reports	1 118 988,00	1 118 988,00
N° Opérations	1 118 988,00	1 118 988,00
917 PARCOURS NUMERIQUE VINCENT VAI	8 400,00	8 400,00
925 MUSEE DE L'AMANDE A EYGALIERES	5 928,00	5 928,00
925 MUSEE DE L'AMANDE A EYGALIERES	36 000,00	36 000,00
924 REQUALIFICATION DE ZONES D'ACTIV	29 500,00	29 500,00
926 INCUBATEUR BERGERIE A FONTVIEIL	1 039 160,00	1 039 160,00
RECETTES TOTALES (2)	1 410 878,00	1 410 878,00
Recettes de l'exercice	4 156,00	4 156,00
Non affectées aux opérations	4 156,00	4 156,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	4 156,00	4 156,00
Restes à réaliser - reports	1 406 722,00	1 406 722,00
Affectées aux opérations	1 406 722,00	1 406 722,00
924 REQUALIFICATION DE ZONES D'ACTIV	842 000,00	842 000,00
925 MUSEE DE L'AMANDE A EYGALIERES	22 800,00	22 800,00
926 INCUBATEUR BERGERIE A FONTVIEIL	541 922,00	541 922,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

2020

BP

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1.2

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAIL INVESTISSEMENT

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

2020

BP

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et, sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	actua- riel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 000 000,00									
00001447104	SCOP CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE	09/11/2017		15/11/2018	1 000 000,00 F			1.24	1.20926		A	X	N	A-1
MON527616EUR/0	SA LA BANQUE POSTALE	01/07/2019		01/09/2020	4 000 000,00 F			1.03	1.03073		A	X	N	A-1
Total général					5 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											ICNE d'au l'exercice		
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice					
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)			
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 809 581,45							278 086,53	53 251,33	0,00	14 222,36
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 809 581,45							278 086,53	53 251,33	0,00	14 222,36
00001447104	N	0,00		809 581,45	7,83	F	1,20926				96 955,13	9 876,89	0,00	1 111,91
MONE27616EUR/0	N	0,00		4 000 000,00	19,67	F	1,03073				181 131,40	43 374,44	0,00	13 111,45
Total général		0,00		4 809 581,45							278 086,53	53 251,33	0,00	14 222,36

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

202

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées (6)	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû (12)
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Exchange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Exchange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits		2					
	% de l'encours		100,00%					
	Montant en euros		4 809 581,45					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

A2.5

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

AR PREFECTURE

013-241300375-20200709-DEL58_2020-DE

Regist. le 14/07/2020

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES**

A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 500,00€			30/09/2013
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	202 FRAIS LIES REALISATION DOC URBANISME NUMERISATION CADASTRE	5	
Linéaire	2031 - FRAIS D'ETUDES	5	30/09/2013
Linéaire	2051 - LOGICIELS	2	30/09/2013
Linéaire	2121 - PLANTATIONS	15	30/09/2013
Linéaire	2128 - AUTRES AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DE TERRAINS	30	30/09/2013
Linéaire	21318 - BATIMENTS LEGERS, ABRIS	10	30/09/2013
Linéaire	2135 - AGENCMT AMENAGT DE BAT, INSTALL ELECT & TELEPHONIQUE	15	30/09/2013
Linéaire	2158 - AUTRES MATERIELS, EQUIPEMENTS	10	30/09/2013
Linéaire	2158 - EQUIPEMENTS DE GARAGES, ATELIERS	10	30/09/2013
Linéaire	2158 - INSTALLATIONS APPAREILS DE CHAUFFAGE	10	30/09/2013
Linéaire	2182 - CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	12	30/09/2013
Linéaire	2182 - VOITURES	7	30/09/2013
Linéaire	2183 - MATERIEL DE BUREAU, ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE, ALARME	5	30/09/2013
Linéaire	2183 - MATERIEL INFORMATIQUE	3	30/09/2013
Linéaire	2184 - MOBILIER	12	30/09/2013
Linéaire	2188 - AUTRES MATERIELS, EQUIPEMENTS	10	30/09/2013

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2020	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00
PROVISION P/ COMPTE EPARGNE TEMPS	0,00	23/11/2016	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/2020	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Autres provisions pour risques et charges	PROVISION P/ COMPTE EPARGNE TEMPS	17 000,00	1 095	17 000,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		435 936,52	435 936,52
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		278 086,53	278 086,53
1641	Emprunts en euros	278 086,53	278 086,53
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		157 849,99	157 849,99
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	157 849,99	157 849,99
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	435 936,52	3 288 268,00	D001 0,00	3 724 204,52

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrite uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 984 399,79	III 1 984 399,79
Ressources propres externes de l'année (a)		1 312 499,19	1 312 499,19
10222	Dotations, fonds divers et réserves	650 000,00	650 000,00
276351	Autres immobilisations financières	662 499,19	662 499,19
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		671 900,60	671 900,60
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	31 359,20	31 359,20
28031	Amortissements des frais d'études	5 964,00	5 964,00
2804132	Départements - Bâtiments et installations	1 400,00	1 400,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 278,00	3 278,00
28051	Concessions et droits similaires	7 689,18	7 689,18
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 113,60	3 113,60
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	136 859,42	136 859,42
281318	Autres bâtiments publics	162 131,00	162 131,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	232,00	232,00
28151	Réseaux de voirie	16 593,00	16 593,00
28152	Installations de voirie	5 180,80	5 180,80
281532	Réseaux d'assainissement	17 276,00	17 276,00
281538	Autres réseaux	8 796,00	8 796,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	49 783,65	49 783,65
281788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	1 306,00	1 306,00
28182	Matériel de transport	126 206,61	126 206,61
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	37 923,48	37 923,48
28184	Mobilier	5 924,46	5 924,46
28188	Autres immobilisations corporelles	49 070,20	49 070,20
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 814,00	1 814,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 984 399,79	1 911 841,00	2 821 487,05	0,00	6 717 727,84

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 724 204,52
Ressources propres disponibles	IV 6 717 727,84
Solde	V = IV - II (6) + 2 993 523,32

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A7.2.1

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	127 650,00	Recettes issues de la TEOM		
60628	Autres fournitures non stockées	250,00	7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères e	3 629 543,00
611	Contrats de prestations de services	115 000,00	Dotations et participations reçues		
6135	Locations mobilières	10 000,00	Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
6184	Versements à des organismes de formation	100,00	75		
6262	Frais de télécommunications	2 300,00	Autres produits de gestion courante		
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 740 785,00	7588	Autres produits divers de gestion courante	18 929,00
6217	Personnel affecté par la commune membre c	42 400,00	013	Atténuations de charges	31 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 806,00	6419	Remboursements sur rémunérations du pers	31 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	10 340,00			
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	2 546,00			
64111	Rémunération principale	877 181,00			
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	20 995,00			
64118	Autres indemnités	181 325,00			
64131	Rémunérations	68 014,00			
64138	Autres indemnités	23 855,00			
64162	Emplois d'avenir	34 000,00			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	173 698,00			
6453	Cotisations aux caisses de retraite	255 765,00			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	7 469,00			
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 429,00			
6478	Autres charges sociales diverses	14 033,00			
6488	Autres charges	18 929,00			
65	Autres charges de gestion courante	3 501 629,00			
65548	Autres contributions	3 501 629,00			
Total des dépenses réelles		5 370 064,00	Total des recettes réelles		3 679 472,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre secti	1 306,00			
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelle.	1 306,00			
Total des dépenses d'ordre		1 306,00	Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		5 371 370,00	TOTAL GENERAL		3 679 472,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A7.2.2

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés	0,00		Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	746 719,00		Dotations et subventions reçues	0,00
2182	Matériel de transport	746 719,00			
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00			
	Autres dépenses éventuelles	0,00		Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles	746 719,00		Total des recettes réelles	0,00
			040	Opérations d'ordre de transfert entre secti	1 306,00
			281788	Autres immos corporelles reçues au titre d'ur.	1 306,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	1 306,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	746 719,00		TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 306,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

A9

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :		
		RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)			
	Dépenses nettes (a-c)			
	RECETTES (b)			
	Recettes nettes (b-d)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie à l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (Intérêts décaissés).

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 19 231 217,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%
---	----------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

AR PREFECTURE

013-241300375-20200709-DEL58_2020-DE

Reçu le 14/07/2020

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	21	SUBV. AMICALE DU PERSONNEL VALLEE DES BAUX-ALPILLES	APVBA	Associations	16 000,00
6574	07	SUBV. AIDE AGRI PAYSANNE + CIRCUITS COUR	ASSO ADEAR	Associations	1 000,00
6574	25	SUBV.CIRCUITS PRODUCTEURS "DE FERME EN FERME"	ASSO CIVAM BIO VAUCLUSE	Associations	0,00
6574	09	SUBV. AIDE AUX REMPLA. DES AGRICULTEURS	ASSO DE REMPLACEMENT AGRI	Associations	2 000,00
6574	02	SUBV. PROMOT° PRODUITS LOCAUX HUILE OLIV	ASSO DES MOULINIERS VDB	Associations	0,00
6574	01	SUBV. AIDE INSTALLATION JEUNES AGRI	ASSO JEUNES AGRICULTEURS	Associations	2 000,00
6574	22	SUB.COLLECTE DU TEXTILE	ASSO RE-SOURCES	Associations	0,00
6574	10	SUBV. SOLIDARITE ECONOMIQUE PAYSANS	ASSO SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE ALPES	Associations	5 000,00
6574	14	SUBV. PROMOT° PRODUITS LOCAUX VIN	ASSO SYND DEFENSE GEST VIGNERONS BAUX	Associations	0,00
6574	08	SUBV. ETUDE MOBILITE POUR DEV. ECONOMIQ.	ASSO TMS	Associations	3 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette : 901 ISDND							
Reste à employer au 01/01/N : -578 551,66							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
			0,00				0,00
Reste à employer au 31/12/N : -578 551,66							

Libellé de la recette : 904 SIEGE CCVBA							
Reste à employer au 01/01/N : -500 990,45							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
			0,00				0,00
Reste à employer au 31/12/N : -500 990,45							

Libellé de la recette : 906 BLHD							
Reste à employer au 01/01/N : -68 680,80							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
			0,00				0,00
Reste à employer au 31/12/N : -68 680,80							

Libellé de la recette : 907 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE MAUSSANE/LE PARADOU							
Reste à employer au 01/01/N : -304 976,00							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
			0,00				0,00
Reste à employer au 31/12/N : -304 976,00							

Libellé de la recette : 909 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE ST ETIENNE DU GRES							
Reste à employer au 01/01/N : 17 966,00							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
			0,00				0,00
Reste à employer au 31/12/N : 17 966,00							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B3
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	

Libellé de la recette : 911 DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE ST REMY DE PCE							
Reste à employer au 01/01/N :				-304 975,00			
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
			0,00				0,00
Reste à employer au 31/12/N :				-304 975,00			

Libellé de la recette : 915 VOIRIE COMMUNAUTAIRE							
Reste à employer au 01/01/N :				-377 923,80			
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
			0,00				0,00
Reste à employer au 31/12/N :				-377 923,80			

Libellé de la recette : 916 ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAUTAIRE							
Reste à employer au 01/01/N :				-68 000,00			
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
			0,00				0,00
Reste à employer au 31/12/N :				-68 000,00			

Libellé de la recette : 920 BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES							
Reste à employer au 01/01/N :				-80 400,00			
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
			0,00				0,00
Reste à employer au 31/12/N :				-80 400,00			

Libellé de la recette : 924 REQUALIFICATION DE ZONES D'ACTIVITE							
Reste à employer au 01/01/N :				-1 138 100,00			
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
			0,00				0,00
Reste à employer au 31/12/N :				-1 138 100,00			

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B3
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	

Libellé de la recette : ACQUISITION DE BENNES A ORDURES MENAGERES							
Reste à employer au 01/01/N :				-320 740,00			
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
			0,00				0,00
Reste à employer au 31/12/N :				-320 740,00			

Libellé de la recette : ACQUISITION VEHICULES ESPACES VERTS							
Reste à employer au 01/01/N :				-6 965,94			
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
			0,00				0,00
Reste à employer au 31/12/N :				-6 965,94			

Libellé de la recette : COMPOSTEURS							
Reste à employer au 01/01/N :				9 513,03			
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
			0,00				0,00
Reste à employer au 31/12/N :				9 513,03			

Libellé de la recette : ECOBOX CARTONS							
Reste à employer au 01/01/N :				-4 167,00			
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
			0,00				0,00
Reste à employer au 31/12/N :				-4 167,00			

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				-3 726 991,62			
TOTAL Recettes			0,00	TOTAL Dépenses			0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :				-3 726 991,62			

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		37	0	37	23	3	26
Attaché principal territorial	A	1	0	1	1	0	1
Attaché territorial	A	8	0	8	4	0	4
Chargé accompagnement des entreprises	A	0	0	0	0	1	1
Directeur général des services adjoint de 20 à 40 000 habitants	A	1	0	1	1	0	1
Directeur général des services de 20 à 40 000 habitants	A	1	0	1	1	0	1
Responsable dév. territorial	A	0	0	0	0	1	1
Chargé du plan local de prévention des déchets	B	0	0	0	0	1	1
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1	0	1	0	0	0
Rédacteur territorial	B	5	0	5	3	0	3
Adjoint administratif principal territorial de 2ème classe	C	3	0	3	1	0	1
Adjoint administratif territorial	C	13	0	13	9	0	9
Adjoint administratif territorial de 1ère classe	C	4	0	4	3	0	3
FILIERE TECHNIQUE (c)		69	0	69	58	1	59
Ingénieur territorial	A	1	0	1	1	0	1
Ingénieur territorial hors classe	A	1	0	1	1	0	1
Ingénieur territorial principal	A	2	0	2	1	0	1
Technicien principal territorial de 1ère classe	B	2	0	2	2	0	2
Technicien principal territorial de 2ème classe	B	1	0	1	0	0	0
Technicien réseaux eaux pluviales	B	0	0	0	0	1	1
Technicien territorial	B	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique principal territorial de 2ème classe	C	12	0	12	9	0	9
Adjoint technique principal territorial de 1ère classe	C	5	0	5	5	0	5
Adjoint technique territorial	C	37	0	37	31	0	31
Agent de maîtrise principal territorial	C	1	0	1	1	0	1

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

IV

C1

AR PREFECTURE

013-241300375-20200709-DEL58_2020-LE
Regu le 14/07/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent de maîtrise territorial	C	5	0	5	5	0	
FILIERE CULTURELLE (h)		2	0	2	2	0	
Adjoint territorial du patrimoine	C	2	0	2	2	0	
FILIERE POLICE (j)		1	0	1	1	0	
Chef de service PM principal territorial 1ere classe	B	1	0	1	1	0	
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		109	0	109	84	4	88

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année), correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)				122 100,00		
Chargé accompagnement des entreprises	A	ADM		42 000,00	3-3-2°	CDD
Responsable dév.territorial	A	ADM		50 000,00	3-3-2°	CDD
Chargé du plan local de prévention des déchets	B	ADM		8 100,00	3-3-1°	CDD
Technicien réseaux eaux pluviales	B	TECH		22 000,00	3-2	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				159 000,00		
Assistant comptable	C	ADM		15 000,00	3-b	CDD
Assistant RH	C	ADM		6 000,00	3-a	CDD
Assistante de gestion administrative	C	ADM		7 000,00	3-b	CDD
Assistante de gestion administrative	C	ADM		24 000,00	3-a	CDD
Chargé des affaires juridiques et des assemblées	C	ADM		7 000,00	3-a	CDD
Agent polyvalent déchets	C	TECH		31 000,00	3-b	CDD
Agent polyvalent déchets	C	TECH		40 000,00	3-a	CDD
Agent polyvalent déchets chauffeur	C	TECH		21 000,00	3-a	CDD
Agent technique polyvalent	C	TECH		8 000,00	3-b	CDD
TOTAL GENERAL				281 100,00		

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SF : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1^{er} : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.3-3-2^o : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.3-3-3^o : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.3-3-4^o : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.3-3-5^o : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs directs sur emplois de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'ARLES	01/01/2004	Sans fiscalité propre	120 000,00
SYNDICAT SUD RHONE ENVIRONNEMENT	01/01/2002	Sans fiscalité propre	3 501 629,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
LOTISSEMENT D'ACTIVITE	EXTENSION ZA EYGALIERES	17/04/2007	N° 14/2007 DU 17/04/2007	24130037500037	SPIC	oui
LOTISSEMENT D'ACTIVITE	EXTENSION ZA SAINT REMY DE PROVENCE	17/04/2007	N° 16/2007 DU 14/04/2007	24130037500029	SPIC	oui
LOTISSEMENT D'ACTIVITE	ZA DE LA MASSANE 4 - SAINT REMY DE PROVENCE	26/03/2013	N° 12/2013 DU 26/03/2013	24130037500045	SPIC	oui
LOTISSEMENT D'ACTIVITE	ZA LES GRANDES TERRES 2 - EYGALIERES	15/04/2015	N° 41/2015 DU 15/04/2015	24130037500110	SPIC	oui
LOTISSEMENT D'ACTIVITE	ZA LES TREBONS 2 - AUREILLE	21/06/2017	N° 102/2017 DU 21/06/2017	24130037500151	SPIC	oui
SERVICE PUBLIC LOCAL	DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA	18/12/2014	N° 100/2014 DU 18/12/2014	24130037500094	SPIC	non
SERVICE PUBLIC LOCAL	DSP - SERVICE EAU CCVBA	14/12/2016	N°123/2016 DU 17/11/2016	24130037500136	SPIC	non
SERVICE PUBLIC LOCAL	REGIE - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA	18/12/2014	N° 99/2014 DU 18/12/2014	24130037500102	SPIC	oui
SERVICE PUBLIC LOCAL	REGIE - SERVICE EAU CCVBA	14/12/2016	N°124/2016 DU 17/11/2016	24130037500144	SPIC	oui
SERVICE PUBLIC LOCAL	REGIE - SERVICE TOURISME CCVBA	14/12/2016	N° 122/2016 DU 17/11/2016	24130037500128	SPIC	non

AR PREFECTURE

013-241800375-20200709-DELES-2020-DE
Regu le 14/07/2020

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2019 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2019 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2019 (%)
Taxe d'habitation	63 578 000,00	1,966	9,970	0,000	6 338 727,00	1,645
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1 913 000,00	0,243	2,130	0,000	40 747,00	0,525
Cotisation foncière des entreprises	12 460 000,00	1,609	24,000	0,000	2 990 400,00	1,609
TOTAL	77 951 000,00	0,000			9 369 874,00	0,000

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président,
A Fontvieille, le 09/07/2020
Le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Fontvieille, le 09/07/2020

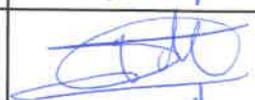
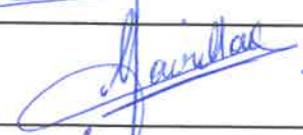
Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 40
 Nombre de membres présents : 39
 Nombre de suffrages exprimés : 37
 VOTES : Pour : 37
 Contre : 0
 Abstention : 3

Date de convocation : 03/07/2020

ALI OGLOU Grégory	
ARNOUX Jacques	
BISCIONE Marion	
BLANC Patrice	
BLANCARD Béatrice	
BODY-BOUQUET Florine	
CALLET Marie-Pierre	
CARRE Jean-Christophe	
CASTELLS Céline	
CHERUBINI Hervé	
CHRETIEN Muriel	
COLOMBET Gabriel	
ESCOFFIER Lionel	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D2

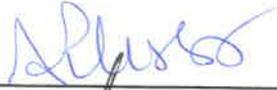
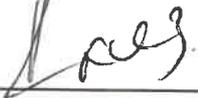
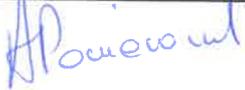
FAVERJON Yves	
FRICKER Jean-Pierre	
GALLE Michel	
GARCIN-GOURILLON Christine	
GARNIER Gérard	
GESLIN Laurent	
JODAR Françoise	
LICARI Pascale	
LODS Lara	
MANGION Jean	
MARECHAL Edgard	
MARIN Bernard	
MAURON Jean-Jacques	
MILAN Henri	
MISTRAL Magali	
MOUCADEL Stéphanie	
OULET Vincent	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

PELISSIER Aline	
PERROT-RAVEZ Gisèle	
PLAUD Isabelle	
PONIATOWSKI Anne	
ROGGIERO Alice	
SANTIN Jean-Denis	
SCIFO - ANTON Sylvette	
THOMAS Romain	
UFFREN Marie-Christine	
WIBAUX Bernard	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Saint-Rémy-de-Provence, le